

NOUVEAU !

DES BENNES POUR RECYCLER LE BOIS :

- à partir du 24 janvier 2022 : sur les déchèteries de JARGEAU et CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE
- à partir du 25 janvier 2022 : sur la déchèterie de VITRY-AUX-LOGES

Que déposer dans la benne bois ?



Palettes



Cagettes



Caisses



Lamellé-collé



Bois de charpente



Panneaux type OSB



Contreplaqué



Panneaux particules mélaminés



Autres objets en bois

Le bois sera recyclé en panneaux de particules, plans de travail, isolant

Les interdits



Paille, osier, végétaux



Bois peint, traité à cœur



Porte alvéolaire



Bois avec autre matériau (tissu, verre, miroir, plastique etc.)

En savoir + : www.sictom-chateauneuf.fr

Suivez-nous sur  et sur  Panneau Pocket

